

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

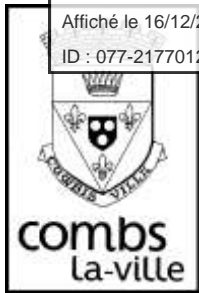
Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

ID : 077-217701226-20211213-DEL_13DEC21_03-DE

SLO

Commune de COMBS LA VILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2021

Délibération n° 03

Date de convocation

03.12.2021

Date d'affichage

07.12.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 35

Objet : Vote du Budget Primitif 2022

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. GEOFFROY – Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO – M. JM. GUILBOT par M. E. ALAMAMY – M. C. GHIS par Mme MM. SALLES – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX

Madame Catherine KOZAK a été élue secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2313-1 et L.1612-4,

VU la délibération n°04 du 22 novembre 2021 portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022, et approuvant le rapport d'orientation budgétaire,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au vote du Budget Primitif 2022 chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - Charges à caractère général	5 718 124 €
012 - Frais de personnel et charges assimilées	17 234 611 €
014- Atténuations de produits	137 127 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 669 001 €
66 - Charges financières	200 000 €
67 - Charges exceptionnelles	20 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	126 000 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	800 000 €

Votes	
Pour	Contre
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7

Recettes

013 – Atténuations de charges	598 248 €
70 – Produits de services et ventes diverses	2 318 492 €
73 - Impôts et taxes	16 586 384 €
74 - Dotations, subventions et participations	6 036 806€
75 - Autres produits de gestion courante	315 183 €
77 - Produits exceptionnels	42 250 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	7 500 €

28	7
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

10- Dotations, fonds divers et réserves	10 000.00 €
16- Emprunts et dettes assimilées	781 361.05 €
20 - Immobilisations incorporelles	358 167.00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 879 746.95 €
23 - Immobilisations en cours	1 080 900.00 €
204 - Subventions équipement versées	249 005 €
040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 500 €

28	7
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7
28	7

Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	450 000 €
13 - Subventions d'investissement (hors 138)	855 346 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 135 334 €
021 - Virement section de fonctionnement	126 000 €
040 - Opérat° d'ordre de transferts entre sections	800 000 €

28	7
28	7
28	7
28	7
28	7

APPROUVE le Budget Primitif 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES
Investissement	4 366 680 €	4 366 680 €
Fonctionnement	25 904 863 €	25 904 863 €
TOTAUX	30 271 543 €	30 271 543 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 13 décembre 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 28

Contre : 7 (Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – Mme A. ADJELI – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)

Abstentions : -